

Ils exprimèrent aussi l'espoir que cette protection leur serait continuée chaque année.

Je me procurai là des renseignements très-utiles sur les pêcheries qui se font aux îles de la Magdeleine.

Quand nous arrivâmes, la pêche du hareng était finie.

Plus de cent goëlettes, presque toutes des Etats-Unis, avaient été employées à cette pêche.

Il se commet beaucoup de désordres, ordinairement, pendant la pêche du hareng. Comme il n'y a pour ainsi dire dans l'île aucune autorité judiciaire ou autre, les pêcheurs étrangers y font beaucoup de déprédations, se rendent maîtres partout, et chassent souvent nos pêcheurs des postes qu'ils avaient choisis dans la baie ou dans le havre. Ils tendent des rets de manière à obstruer la navigation dans la baie, et mouillent sans aucun ordre dans le havre Amherst qui est très-petit; de sorte que plusieurs goëlettes sont obligées de rester en dehors, où elles sont très-exposées à éprouver des avaries.

Les pêches qui se font sur les côtes des îles de la Magdeleine sont celles du hareng, de la morue, et du loup-marin.

Le poisson y est toujours en grande abondance; cependant, il arrive que quelquefois il manque presque entièrement.

La population des îles de la Magdeleine est presque toute occupée à la pêche; et d'après les informations que j'ai reçues, elle est pauvre, quoique les îles soient situées très-avantageusement pour la pêche et le commerce du poisson.

Je parlerai plus loin des moyens qui m'ont été suggérés, et que je crois les meilleurs pour développer chez nous cette branche d'industrie, qui est dans un état si florissant chez nos voisins.

Le trois juillet nous laissâmes les îles de la Magdeleine, et deux jours après nous jetâmes l'ancre dans le havre à la Frégate de Matchiatiek, sur la côte du Labrador.

J'allai avec le capitaine Talbot, visiter deux postes de pêche sédentaire au loup-marin, et une pêche au saumon dans la rivière Etamamu.

Profitant du premier vent favorable nous partîmes de Matchiatiek, cotoyâmes la côte, nous dirigeant vers le nord-est, et arrê tâmes à plusieurs postes, comme on peut le voir par le journal que j'ai tenu à bord et que je transmets.

Le 13, nous mouillâmes dans l'anse aux Blancs-Sablons.

J'employai dix jours à visiter les établissements de l'anse aux Blancs-Sablons et de la baie de Brador, qui est à 5 milles à l'ouest.

Il y avait dans l'anse 49 goëlettes occupées à la pêche de la morue. Sept étaient des îles de la Magdeleine, dix des Etats-Unis, et le reste de la Nouvelle-Ecosse et des autres provinces britanniques.

De la baie de Brador où je rencontraï une quinzaine de goëlettes, j'allai à Bonne-Espérance, situé à 10 lieues à l'ouest de l'anse aux Blancs-Sablons.

Je trouvai 29 goëlettes, toutes des Etats-Unis, mouillées dans la baie des Saumons, éloignée d'un mille à l'est de Bonne-Espérance.

De cette dernière place, nous allâmes à St. Augustin, où nous fûmes retenus quelques jours par la brume et les vents contraires.

La saison de la pêche au maquereau étant arrivée, je donnai les ordres nécessaires afin d'être présent pendant cette pêche, sur la partie de la côte du Labrador où les pêcheurs des Etats-Unis, d'après la convention de 1818 entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relative aux pêcheries, n'ont droit de prendre du poisson qu'à trois milles des côtes. Et c'est sur cette partie de la côte que le maquereau vient en plus grande abondance.

Le 7 août, nous entrâmes dans le havre de Mingan, sans avoir rencontré de goëlettes des Etats-Unis. Le même jour, vers 6 h. P. M. le sloop de guerre "Devastation" et le Brigantin "Arrow" lui servant de tender vinrent aussi mouiller dans le havre.